



# L'École du Chat des Alpilles

Association de défense et protection des bêtes libres de nos cités

Maison des Associations – Rue Albert Camus

13140 - MIRAMAS

☎ : 07 87 32 26 28

✉ : ec.chat@laposte.net

www.association-chats-miramas.com

Association à but non lucratif régie par la loi 1901 déclarée à la sous-préfecture d'Istres sous le n° W134002189

## Objectifs :

- Freiner, par la stérilisation, la prolifération des chats libres,
- En assurer la protection, la défense, l'alimentation, le suivi sanitaire et le maintien dans leurs lieux de vie,
- Promouvoir le statut du chat libre: la stérilisation, l'identification par le tatouage et l'immatriculation au fichier vétérinaire félin, le placent sous la protection de la loi.

## BULLETIN D'ADHESION

- Nouvelle adhésion (cotisation annuelle : 25 €)  
 Renouvellement (cotisation annuelle : 25 €)  
 Adhésion couple (cotisation annuelle : 40 €)  
 Je fais un don de \_\_\_\_\_ €

Règlement de \_\_\_\_\_ € espèces  chèque\*

\* à l'ordre de : **ECOLE DU CHAT DES ALPILLES**

Mme  Mlle  M.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Année de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse (précise) : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ mobile : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature